



PROCÈS-VERBAL COMMISSION SPORTIVE

Réunion électronique 10 septembre 2019

Président M. Michel NAGEOTTE

Présents : MM. Michel BOURNEZ - Thierry CORROYER – Gérard GEORGES – Michel MALIVERNAY – Jean Louis MONNOT

1-JEUNES

FEMININS

1.1 CONSTITUTION DES GROUPES U18F REGIONAL 2

La commission au vu du nombre d'équipes engagées, décide de constituer 2 groupes en matchs aller/retour.

Groupe A : Chevigny St Sauveur AS – Is Selongey Foot – Sens FC – St Vit US – Lons Le Saunier

Groupe B : Pays Miner – Exincourt Taillecourt – L'Isle sur Doubs – Valdahon Vercel

La commission transmettra le nouveau calendrier des dates prochainement aux clubs.

**Le Président,
Michel NAGEOTTE**

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football